



15ème législature

Question N° : 41981	De M. Stéphane Testé (La République en Marche - Seine-Saint-Denis)	Question écrite
Ministère interrogé > Autonomie		Ministère attributaire > Autonomie
Rubrique > personnes âgées	Tête d'analyse > Situation d'isolement social des personnes âgées	Analyse > Situation d'isolement social des personnes âgées.
Question publiée au JO le : 19/10/2021 Réponse publiée au JO le : 26/04/2022 page : 2669		

Texte de la question

M. Stéphane Testé alerte Mme la ministre déléguée auprès du ministre des solidarités et de la santé, chargée de l'autonomie, sur l'isolement social qui touche de plus en plus de personnes âgées. Selon une récente étude de l'association Les petits frères des pauvres, 530 000 personnes âgées seraient en état de « mort sociale », c'est-à-dire sans ou quasiment sans contacts avec les différents cercles de sociabilité (cercle familial, amical, voisinage et réseaux associatifs). Ce chiffre est en forte hausse depuis 2017 où elles étaient 300 000, soit une augmentation de 77 %. Le nombre de seniors isolés des cercles familiaux et amicaux a également plus que doublé en 4 ans. Ce phénomène a été aggravé par la crise sanitaire, les confinements et les mesures de distanciation sociale, qui ont un impact non négligeable sur le réseau associatif, qui joue habituellement un rôle majeur dans les liens sociaux des personnes âgées. Face à cette hausse inquiétante, il lui demande quelles mesures sont envisagées par le Gouvernement pour lutter contre l'isolement des personnes âgées.

Texte de la réponse

L'isolement social des personnes âgées constitue une réalité très prégnante dans notre pays. La crise sanitaire a mis l'accent sur leurs difficultés et a mis fin à leur invisibilisation. Le Gouvernement a souhaité se saisir de cet enjeu majeur pour apporter des réponses concrètes. Dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire, le Gouvernement a réuni chaque semaine les fédérations d'établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes pour les accompagner dans la gestion de crise. La ligne du Gouvernement visait à protéger sans isoler les résidents. Ce choix a été établi pour maintenir autant que possible les visites pour que les familles puissent continuer à venir voir leurs proches, dans le strict respect des gestes barrières. Le Gouvernement a par ailleurs lancé un comité stratégique de lutte contre l'isolement des personnes âgées, piloté en lien avec la direction générale de la cohésion sociale et la caisse nationale de solidarité pour l'autonomie. Lieu de travail et d'échanges, il permet de développer une stratégie ambitieuse et nationale de lutte et de prévention de l'isolement social des personnes âgées en perte d'autonomie. La feuille de route du ministère porte quatre grandes ambitions, complémentaires et solidaires. Ce plan vise à encourager la citoyenneté et sensibiliser le grand public, notamment les jeunes, pour lutter contre l'âgisme, mieux prévenir et rompre l'isolement, renforcer la politique territoriale de lutte contre l'isolement, et faciliter la diffusion des bonnes pratiques de la lutte contre l'isolement. La crise sanitaire a vu naître et mis en lumière de nombreuses initiatives de solidarité envers nos aînés isolés après la crise sanitaire. L'expérience du confinement a montré un formidable élan de solidarité, que le Gouvernement a souhaité entretenir. Aussi, dans le cadre de cette feuille de route, le Gouvernement a lancé un plan d'action pour renforcer les solidarités



intergénérationnelles dans les établissements scolaires et les lieux de vie des personnes âgées. De nombreuses initiatives, qui sont, pour la plupart, nées pendant la crise sanitaire, participent déjà à renforcer les liens entre générations. Le lancement de la mobilisation nationale « Service civique solidarité seniors » permet chaque année à 10 000 jeunes de s'engager dans une mission de service civique auprès de personnes âgées isolées, à domicile ou en établissement. Et les « jumelages intergénérationnels » permettent l'émergence de projets pédagogiques et culturels partagés entre des établissements scolaires et des établissements hébergeant des personnes âgées. Enfin, l'Etat accompagne plusieurs initiatives à l'image du dispositif Ogénie visant à recréer du lien social autour des personnes âgées par un accompagnement des collectivités locales compétentes et le renforcement des coopérations locales. La crise a démontré l'importance de refonder un nouveau pacte entre les générations. Grâce à ces nouveaux outils, le Gouvernement entend mobiliser l'ensemble des acteurs éducatifs et du champ social, dans la durée, pour concrétiser ce nouveau projet de société et lutter durablement contre l'isolement.